

Ranaz Corporation
États financiers consolidés
aux 31 décembre 2008 et 2007

Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
Résultats et résultat étendu consolidés	4
Déficit consolidé	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilans consolidés	6
Notes complémentaires	7 - 33

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de Ranaz Corporation ainsi que les autres informations financières contenues dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers renferment des montants fondés sur les meilleures estimations et des jugements à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification lequel est composé d'administrateurs externes et indépendants de la direction. Le comité de vérification a rencontré la direction ainsi que les vérificateurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation financière, des questions de vérification et des questions de présentation d'informations financières, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions, et d'examiner les états financiers et le rapport de gestion.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés au nom des actionnaires par les vérificateurs externes Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés.

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la société.

/S/ Jean Bourassa-Marineau, président et chef de la direction

/S/ Martin Vidal, chef de la direction financière

Montréal, le 18 mars 2009



Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Ranaz Corporation

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la société Ranaz Corporation aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats et résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

/S/Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

Montréal, le 18 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 18510

Ranaz Corporation
Résultats et résultat étendu consolidés
Déficit consolidé

des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS		
Chiffre d'affaires	20 828 164	12 798 852
Coût des ventes	<u>15 634 390</u>	<u>9 047 997</u>
Bénéfice brut	<u>5 193 774</u>	<u>3 750 855</u>
Frais de recherche	422 654	335 519
Frais de vente et d'administration	7 058 948	7 060 500
Frais liés au rappel de produits (note 6)	793 823	
Charge de rémunération à base d'actions	250 959	323 453
Amortissement des immobilisations, des actifs incorporels et des frais reportés	370 261	275 403
Frais d'intérêts	182 042	48 962
Revenus d'intérêts		(45 321)
Gain sur disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(41 327)	(40 000)
Perte sur radiation d'avances	69 576	
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	37 160	
Perte (gain) de change	<u>(165 982)</u>	<u>76 250</u>
	<u>8 978 114</u>	<u>8 034 766</u>
Perte nette et résultat étendu	<u>(3 784 340)</u>	<u>(4 283 911)</u>
Perte de base et diluée par action ordinaire	<u>(0,099)</u>	<u>(0,139)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base et dilué en circulation	<u>38 169 025</u>	<u>30 825 853</u>
DÉFICIT CONSOLIDÉ		
Déficit au début	(5 706 259)	(1 422 348)
Perte nette	<u>(3 784 340)</u>	<u>(4 283 911)</u>
Déficit à la fin	<u>(9 490 599)</u>	<u>(5 706 259)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 6 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Ranaz Corporation

Flux de trésorerie consolidés

des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008	2007
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(3 784 340)	(4 283 911)
Éléments hors caisse		
Charge de rémunération à base d'actions	250 959	323 453
Amortissement des immobilisations, des actifs incorporels et des frais reportés	370 261	275 403
Amortissement des frais de développement	16 330	81 670
Gain sur disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(41 327)	(40 000)
Perte sur radiation d'avances	69 576	
Juste valeur des instruments financiers dérivés	37 160	
Intérêts sur la débenture convertible	68 458	
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 8)	<u>(545 385)</u>	<u>(2 580 982)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(3 558 308)</u>	<u>(6 224 367)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Billet à recevoir	397 390	(397 390)
Avances à des sociétés fermées	(15 195)	112 282
Acquisition d'entreprise	(16 092)	(82 438)
Acquisitions d'immobilisations	(497 403)	(1 092 043)
Disposition d'immobilisations	413 652	40 000
Acquisitions d'actifs incorporels	(21 318)	
Cessions d'actifs incorporels	20 638	
Frais de développement	<u>(509 767)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(228 095)</u>	<u>(1 419 589)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	253 726	(690 000)
Débenture convertible	1 426 330	
Remboursements de la dette à long terme	(1 099 504)	(118 035)
Dette à long terme	1 396 020	134 016
Émission d'instruments de capitaux propres	2 361 609	6 173 043
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	<u>(359 545)</u>	<u>(807 187)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 978 636	4 691 837
Effet de change sur l'encaisse	<u>67 739</u>	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>259 972</u>	<u>(2 952 119)</u>
Encaisse au début	<u>583 019</u>	<u>3 535 138</u>
Encaisse à la fin	<u>842 991</u>	<u>583 019</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Ranaz Corporation

Bilans consolidés

aux 31 décembre 2008 et 2007

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	842 991	583 019
Débiteurs (note 9)	2 242 543	2 097 154
Stocks (note 10)	3 827 268	2 960 543
Frais payés d'avance	60 973	46 038
	<u>6 973 775</u>	<u>5 686 754</u>
Balance de prix de vente, encaissable par versements mensuels de 1 875 euros jusqu'en mai 2018 (taux effectif de 7,75 %)	197 662	
Billet à recevoir et avance de fonds (note 5)		397 390
Avances de sociétés fermées (note 11)		27 034
Immobilisations (note 12)	2 121 106	1 423 745
Écarts d'acquisition	999 336	61 919
Actifs incorporels (note 13)	196 483	222 726
Frais de développement (note 14)	509 767	16 330
Frais reportés		82 438
	<u>10 998 129</u>	<u>7 918 336</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 15)	291 711	
Juste valeur des instruments financiers dérivés	37 160	
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 466 289	1 748 046
Versements sur la dette à long terme	1 021 503	116 759
	<u>3 816 663</u>	<u>1 864 805</u>
Dette à long terme (note 16)	1 584 225	273 487
Impôts futurs (note 5)	436 649	
	<u>5 837 537</u>	<u>2 138 292</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 18)	11 846 424	9 556 926
Bons de souscription (note 19)	1 381 202	1 605 924
Composante capitaux propres de la débenture convertible	146 710	
Surplus d'apport (note 20)	1 276 855	323 453
Déficit	(9 490 599)	(5 706 259)
	<u>5 160 592</u>	<u>5 780 044</u>
	<u>10 998 129</u>	<u>7 918 336</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

/S/ Jean Bourassa-Marineau
Administrateur

/S/ Valier Boivin
Administrateur

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, évolue principalement dans le secteur de la fabrication et de la distribution de produits spécialisés, diététiques et énergétiques.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

La Société a adopté les nouveaux chapitres suivants du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Ces modifications ont été adoptées en tenant compte des dispositions transitoires.

Instruments financiers – informations à fournir

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », applicable pour les périodes intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, décrit l'information à fournir par les entités relativement à l'importance des instruments financiers par rapport à la situation et à la performance financière de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée et la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre complète les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers énoncés dans le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Cette nouvelle norme couvre seulement les informations à fournir.

Instruments financiers – présentation

Le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », applicable pour les périodes intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit les normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il vient compléter les normes de présentation du chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ce nouveau chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers.

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », applicable pour les périodes intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit les normes relatives à l'information à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs de ces états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. Cette nouvelle norme couvre seulement les informations à fournir.

Stocks

Le chapitre 3031, « Stocks », applicable pour les périodes intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, établit les normes relatives à la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. Il donne également des commentaires sur les méthodes de détermination du coût qui sont utilisées pour imputer les coûts aux stocks ainsi que sur les informations à fournir. Cette nouvelle norme comptable n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de l'exercice et de l'exercice précédent.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Normes générales de présentation des états financiers

En juin 2007, l'ICCA a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la société.

3 - EFFET DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE APPLIQUÉES

Au 18 mars 2009, certaines nouvelles sources premières des principes comptables généralement reconnus ont été publiés mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La société n'a adopté aucune des normes de façon anticipée. Les nouvelles normes qui auront potentiellement une incidence sur les états financiers de la société se détaillent comme suit :

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Le chapitre 3064, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », fournit les lignes directrices sur la comptabilisation, la mesure, la présentation et la divulgation des écarts d'acquisition et actifs incorporels. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et requiert l'application rétrospective. La société les mettra en application à compter de 1^{er} janvier 2009. La société estime que cette nouvelle norme n'aura pas d'impact significatif sur les résultats de la société.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que l'adoption des IFRS deviendra obligatoire pour les sociétés publiques canadiennes pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société commencera à publier ses états financiers conformément aux IFRS à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aurait l'adoption des IFRS sur ces états financiers consolidés.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales.

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les éléments faisant l'objet d'estimations importantes sont les rémunérations à base d'actions, les crédits d'impôt à l'investissement, l'évaluation des actifs à long terme et leur dépréciation ainsi que l'estimation des frais liés au rappel de produits et la désuétude des stocks.

Constataion des produits

Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au moment où les stocks sont livrés au client, lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à ce dernier.

Évaluation des stocks

Les matières premières, les emballages, produits finis et les produits en cours sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les coûts directs de production, la main-d'œuvre ainsi qu'une répartition des coûts indirects de production, variables et fixes, sont compris dans le coût des stocks.

Amortissements

Les immobilisations, la marque de commerce et la liste de clients sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Mobilier de bureau et site Internet	Linéaire	5 ans
Équipement de fabrication	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel roulant et équipement informatique	Dégressif et linéaire	30 % et 3 ans
Améliorations locatives et liste de clients	Linéaire	20 %
Marque de commerce	Linéaire	10 %

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations, la marque de commerce et la liste de clients sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition d'une entreprise sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Les écarts d'acquisition sont rattachés aux unités d'exploitation et toute dépréciation possible des écarts d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de chacune des unités d'exploitation à sa juste valeur. Si une dépréciation possible est identifiée, celle-ci est quantifiée en comparant la valeur comptable des écarts d'acquisition à leur juste valeur. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés.

Frais de recherche et de développement et crédits d'impôt à l'investissement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ces frais sont alors amortis sur une période de cinq ans à compter de la production commerciale des produits.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et de développement au cours de l'exercice où les frais sont engagés, à la condition que la société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à l'investissement doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La société comptabilise une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne se matérialisera pas.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions. La méthode de conversion hypothétique a été utilisée pour déterminer l'effet de dilution de la débenture convertible.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises des sociétés canadiennes et des établissements étrangers intégrés sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats des exercices.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du produit de l'émission d'actions.

Capital-actions

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription selon leurs justes valeurs respectives.

Plan de rémunération à base d'actions

La société octroie des options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles de la société et de ses filiales en vertu de son régime d'options d'achat d'actions. La comptabilisation du régime de rémunération à base d'actions s'effectue selon la méthode de la juste valeur. Les coûts de rémunération, évalués à la date de l'octroi selon la juste valeur des options et constatés sur la période de service concerné, sont comptabilisés à titre de charges à l'état des résultats et sont crédités au surplus d'apport. La contrepartie versée par les employés au moment de l'exercice des options ainsi que la juste valeur des options exercées à la date d'octroi sont ajoutées au capital-actions.

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La Société a effectué les classements suivants :

- L'encaisse et les instruments financiers dérivés ont été classés à titre d'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les gains / pertes résultant de la réévaluation périodique sont enregistrés aux résultats consolidés;
- Les comptes clients, les autres débiteurs, la balance de prix de vente, le billet à recevoir et avance de fonds et les avances à des sociétés fermées sont classés dans les prêts et créances. Ils sont comptabilisés au coût moins toute provision pour créances douteuses.
- L'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement au coût et subséquemment au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

5 - ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 11 janvier 2008, la société a conclu l'acquisition de la totalité des actions en circulation de BarTech Manufacturing Inc. ("BarTech"), un fabricant de barres nutritionnelles basé à Grand Rapids au Michigan, États-Unis. L'acquisition s'est effectuée pour une contrepartie totale de 930 457 \$, telle qu'établie au tableau ci-après. La contrepartie comprend l'émission de 738 673 actions ordinaires et de 369 337 bons de souscription de la société établi sur le cours moyen des actions ordinaires pendant la période de deux jours antérieure et postérieure à la date à laquelle les conditions de l'acquisition ont été convenues et annoncées et 165 302 \$ en espèces. Ces actions et bons de souscription ont été comptabilisés à leur juste valeur, évaluée à 765 155 \$.

Les valeurs attribuées aux actifs nets acquis se détaillent comme suit :

	\$
Actifs nets identifiables acquis	
Actifs	
Actifs hors caisse du fonds de roulement	522 818
Immobilisations	924 749
Relations clients	222 499
Écart d'acquisition, non déductible aux fins fiscales	937 417
	2 607 483
Passifs	
Passifs hors caisse du fonds de roulement	812 918
Dette à long terme	494 231
Impôts futurs	436 649
	1 743 798
Situation de trésorerie assumée	66 772
Actifs nets acquis	930 457

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

5 - ACQUISITION D'ENTREPRISE (suite)

	\$
Contrepartie	
Émission d'instruments de capitaux propres	765 155
Espèces	165 302
	<u>930 457</u>

Cette acquisition a été comptabilisée en utilisant la méthode de l'acquisition. Les résultats de BarTech sont inclus dans l'état des résultats consolidés depuis la date d'acquisition.

Dans le cadre de l'acquisition de BarTech, la société a émis au 31 décembre 2007 un billet à demande à cette dernière. Ce billet porte intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada moins 0,50 % (5,50 % au 31 décembre 2007) et il est garanti solidairement par BarTech et ses actionnaires. Au 31 décembre 2007, le solde du billet à recevoir est de 297 390 \$. Par ailleurs, la société a effectué une avance de fonds à BarTech. Cette avance est sans intérêt et non garantie. Le solde au 31 décembre 2007 est de 100 000 \$.

6 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

	2008	2007
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	301 139	203 985
Amortissement de la marque de commerce	1 889	1 888
Amortissement de la liste de clients	67 233	69 530
Amortissement des frais de développement	16 330	81 670
Montant brut des frais de recherche	504 004	424 590
Crédits d'impôt à l'investissement comptabilisés en diminution des frais de recherche	81 350	89 071
Ventes à une société contrôlée par un proche parent d'un administrateur (a)	272 692	348 772
Frais d'intérêts		
Intérêts sur l'emprunt bancaire	45 366	30 485
Intérêts sur débenture convertible	68 458	
Intérêts sur la dette à long terme	68 218	18 477

(a) Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties. Les comptes clients incluent un montant à recevoir de 30 014 \$ (128 467 \$ en 2007) de cette société.

Les frais liés au rappel de produits sont composés des radiations de produits et à l'estimation des produits qui seront retournés de la part des clients (note 25).

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

7 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2008	2007
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(3 784 340)	(4 283 911)
	2008	2007
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 30,90 % (32,02 % en 2007)	(1 169 361)	(1 371 708)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Différence due aux taux d'imposition différents de la filiale étrangère	73 620	50 058
Écart entre les taux d'impôts dû au changement de statut		
Charge de rémunération	77 546	103 570
Éléments non déductibles	24 519	42 326
Variation de la provision pour dévaluation	886 334	891 755
Écart dû à la variation des taux d'impôts futurs	142 378	271 216
Éléments divers	(35 036)	12 783
	-	-
Taux effectif d'impôts sur les bénéfices	-	-

L'actif et le passif d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	2008	2007
	\$	\$
Actif d'impôts futurs		
Débiteurs	136 435	
Stock	58 526	73 384
Actifs incorporels	8 718	9 091
Frais d'émission d'actions	312 113	330 395
Frais de recherche et développement	63 527	78 469
Pertes autres qu'en capital	2 228 340	1 219 041
	2 807 659	1 710 380

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

7 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

	2008	2007
	\$	\$
Passif d'impôts futurs		
Débiteurs	10 632	4 932
Frais de développement	184 649	4 393
Intangibles	352 674	
Immobilisations	86 758	88 893
	<u>634 713</u>	<u>98 218</u>
	2 172 946	1 612 162
Moins : provision pour dévaluation	<u>(2 609 595)</u>	<u>(1 612 162)</u>
	<u>(436 649)</u>	<u>—</u>

Les pertes fiscales des sociétés canadiennes et américaines susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs s'élèvent à 7 756 000 \$ au fédéral et à 7 998 500 \$ au provincial. Ces pertes fiscales pourront être reportées dans les délais suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2010		106 500
2014	349 000	728 000
2015	39 000	
2026	322 000	187 000
2027	3 540 000	3 471 000
2028	3 506 000	3 506 000
	<u>7 756 000</u>	<u>7 998 500</u>

De plus, les pertes de la filiale irlandaise s'élèvent à 979 000 € et pourront être reportées indéfiniment.

La société dispose également de charges fiscales de recherche et développement reportables indéfiniment aux montants de 54 000 \$ au fédéral et de 468 000 \$ au provincial.

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Débiteurs	189 048	(1 093 893)
Stocks	(478 854)	(1 414 651)
Frais payés d'avance	(14 132)	(8 667)
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>(241 447)</u>	<u>(63 771)</u>
	<u>(545 385)</u>	<u>(2 580 982)</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (suite)

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et aux impôts sur les bénéfices des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Intérêts versés	113 584	48 962

9 - DÉBITEURS

	2008	2007
	\$	\$
Comptes clients (a)	1 733 130	1 357 525
Crédits d'impôt à l'investissement	125 000	90 000
Taxes à la consommation	318 601	552 528
Balance de prix de vente	33 965	
Encaissements disponibles à court terme des avances à long terme		42 542
Autres débiteurs	31 847	54 559
	<u>2 242 543</u>	<u>2 097 154</u>

(a) La société a deux clients qui représentent respectivement 12 % et 15 % des comptes clients au 31 décembre 2008 (deux clients en 2007 représentant 12 % et 14 %).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les ventes conclues avec un client représentaient 12 % du chiffre d'affaires de la société (11 % en 2007) auprès d'un client.

10 - STOCKS

	2008	2007
	\$	\$
Produits finis	1 500 681	1 541 727
Produits en cours	162 816	136 712
Matières premières	1 471 564	572 415
Emballage	692 207	709 689
	<u>3 827 268</u>	<u>2 960 543</u>

Le montant des stocks comptabilisés en charge de la période correspond au coût des ventes présenté à l'état des résultats. Ce montant inclut une somme de 90 339 \$ (135 565 \$ en 2007) découlant de la dépréciation des stocks. Aucune reprise de dépréciation antérieure n'a été comptabilisée en réduction du montant des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2008 et 2007.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

11 - AVANCES À DES SOCIÉTÉS FERMÉES

	2008	2007
	\$	\$
Avances à une société fermée, 2 %, encaissables par versements trimestriels de 4 339 €		41 575
Avances à une société fermée, 6 %, encaissables par versements trimestriels de 2 426 €		28 001
	-	69 576
Encaissements disponibles à court terme		42 542
	-	27 034

12 - IMMOBILISATIONS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	197 094	128 723	68 371
Équipement de fabrication	2 539 295	795 997	1 743 298
Matériel roulant	10 758	6 105	4 653
Site Internet	90 769	26 326	64 443
Équipement informatique	541 845	355 527	186 318
Améliorations locatives	417 175	365 327	51 848
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	28 122	25 947	2 175
	<u>3 825 058</u>	<u>1 703 952</u>	<u>2 121 106</u>
	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	411 841		411 841
Mobilier de bureau	170 285	109 406	60 879
Équipement de fabrication	1 314 585	642 590	671 995
Matériel roulant	5 211	5 211	
Site Internet	85 238	8 524	76 714
Équipement informatique	456 267	263 861	192 406
Améliorations locatives	355 008	355 008	
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	28 123	18 213	9 910
	<u>2 826 558</u>	<u>1 402 813</u>	<u>1 423 745</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

13 - ACTIFS INCORPORELS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Marque de commerce	18 876	12 424	6 452
Liste de clients	222 499	32 468	190 031
	<u>241 375</u>	<u>44 892</u>	<u>196 483</u>
	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Marque de commerce	18 876	10 535	8 341
Liste de clients	347 650	133 265	214 385
	<u>366 526</u>	<u>143 800</u>	<u>222 726</u>

Au cours de l'exercice, la société a disposé d'une liste de client en contrepartie de 225 000 euros.

14 - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la société a capitalisé 565 875 \$ de frais de développement. Ces frais sont principalement constitués de salaires, d'honoraires de consultation, utilisation de matières premières et d'autres frais. De plus, elle a comptabilisé en diminution de ces frais 56 108 \$ de crédits d'impôt à l'investissement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société a capitalisé 164 828 \$ de frais de développement. Ces frais sont principalement constitués de salaires, d'honoraires de consultation et d'autres frais. De plus, elle a comptabilisé en diminution de ces frais 66 828 \$ de crédits d'impôt à l'investissement.

15 - EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 2 000 000 \$, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 3 250 000 \$ grevant l'universalité des biens. Cet emprunt porte intérêt au taux de base de la banque plus 1,50 % (5,00 % au 31 décembre 2008, 7,50 % au 31 décembre 2007) et est renouvelable en avril 2009. Cet emprunt est inutilisé aux 31 décembre 2008 et 2007.

La société dispose également d'un emprunt bancaire sous la forme d'une facilité de crédit d'un montant maximum autorisé de 247 000 \$ US, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 1 700 000 \$ US grevant l'universalité des biens. Cet emprunt porte intérêt au taux de base US de la banque plus 1,00 % (4,25 % au 31 décembre 2008) et est renouvelable en avril 2009. Le solde de cet emprunt est de 291 711 \$ CAN (239 000 \$ US) au 31 décembre 2008 (nil au 31 décembre 2007).

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

15 - EMPRUNT BANCAIRE (suite)

En vertu des conventions de crédit, la société doit respecter certains ratios financiers (note 21).

16 - DETTE À LONG TERME

	Court terme \$	2008 \$	2007 \$
Débtenture convertible non garantie pour un montant en principal de 1 500 000 \$, convertible en actions ordinaires portant intérêt au taux de 12 %, échéant en septembre 2013 (b)		1 348 078	
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 1 700 000 \$ sur les l'universalité des immobilisations, taux préférentiel américain de la Banque Nationale du Canada plus 1 % (4,50 % en 2008), remboursable par versements mensuels de 16 667 \$ US, échéant en mai 2011. Le solde est de 483 331 \$ US (a)	588 697	588 697	
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 3 250 000 \$ sur l'universalité des immobilisations corporelles et incorporelles, taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada plus 1,50 % (5,00 % en 2008), remboursable par versements mensuels de 5 334 \$, échéant en juillet 2013 (a)	293 333	293 333	
Emprunt à terme, garanti par certaines immobilisations, taux préférentiel majoré de 1,25 % (4,75 % en 2008; 7,25 % en 2007), remboursable par versements mensuels de 7 154 \$, échéant en avril 2010 (a)	114 473	114 473	200 325
Emprunt à terme auprès de Développement économique Canada, sans intérêt, taux d'intérêt effectif de 6,75 %, remboursement de capital débutant en avril 2010, échéant en octobre 2014		236 147	134 016
Emprunt à terme auprès de Développement économique Canada, sans intérêt, remboursement de capital débutant en avril 2006, échéant en octobre 2009	25 000	25 000	50 000
Obligations relatives aux biens loués, 5,49 % et 7,69 %, remboursables par versements mensuels de 390 \$ et de 467 \$, échéant jusqu'en décembre 2008			5 905
		2 605 728	390 246
Versements exigibles à court terme	1 021 503	1 021 503	116 759
		1 584 225	273 487

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (a) En vertu de la convention de crédit, la société doit respecter certains ratios financiers (note 21).
- (b) Le 26 août 2008, la Société a émis pour un montant de 1 500 000 \$ une débenture convertible non garantie au taux de 12 %, échéant en septembre 2013. La débenture est convertible en actions ordinaires de la Société au prix de 0,96 \$ l'action pour les 24 premiers mois. Par la suite, le prix de conversion sera majoré de 10 % pour chacune des années suivantes. Les intérêts seront capitalisés pour la première année et il y aura congé de remboursement de capital pour les deux premières années. La débenture a été enregistré à sa juste valeur, la composante dette et la composante capitaux propres ont été séparés ainsi que les frais d'émission qui ont été répartis et comptabilisés en contrepartie des deux composantes. La composante dette de 1 345 712 \$ déduction faite des frais d'émission de 66 092 \$ est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif (16,61 %). La composante capitaux propres de 154 288 \$ déduction faite des frais d'émission de 7 578 \$ est présenté dans les capitaux propres comme composante des capitaux propres de la débenture convertible.

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2009	1 021 503
2010	385 474
2011	755 591
2012	688 666
2013	437 316
2014	94 462

17 - RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Le conseil d'administration a adopté un régime d'options d'achat d'actions qui est entré en vigueur le 29 décembre 2006. En vertu de ce régime, la société peut octroyer un maximum de 2 952 381 options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles de la société et de ses filiales. Les options octroyées prennent fin cinq ans après la date de l'octroi. Les options octroyées aux administrateurs sont acquises par tranches de 33,3 % à compter du premier anniversaire suivant l'octroi et les autres options sont acquises par tranches de 25 % à compter du premier anniversaire. Les options sont octroyées à un prix de levée qui ne peut être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant la date de l'octroi, auquel une décote peut cependant être appliquée conformément aux règles de la Bourse de croissance TSX.

Le régime comporte les restrictions suivantes relativement au nombre d'options :

- Le nombre d'actions ordinaires réservées pour les administrateurs, dirigeants et employés relativement aux émissions en vertu du régime ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation pendant une période de 12 mois;

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

17 - RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONN (suite)

- Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées aux consultants ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires en circulation pendant toute période de 12 mois;
- Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées aux personnes exerçant des activités de relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires en circulation pendant une période de 12 mois et doivent être acquises graduellement sur cette période de 12 mois, à raison d'un maximum du quart des actions visées au cours d'un même trimestre.

Les variations du nombre d'options en circulation sont les suivantes :

	2008		2007	
	Nombre	Prix moyen pondéré de levée	Nombre	Prix moyen pondéré de levée
Solde au début	2 214 884	0,75 \$	619 884	0,37 \$
Options octroyées	425 000	0,95 \$	1 655 000	0,87 \$
Options frappées d'extinction	50 000	0,70 \$	60 000	1,00 \$
Solde à la fin	<u>2 589 884</u>	<u>0,78 \$</u>	<u>2 214 884</u>	<u>0,75 \$</u>
Options pouvant être exercées à la fin	<u>1 618 246</u>	<u>0,73 \$</u>	<u>192 464</u>	<u>0,37 \$</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

17 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Les options d'achat d'actions octroyées le 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

Prix de levée	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix moyen pondéré de levée	Nombre	Prix moyen pondéré de levée
0,35 \$	574 884	2,38 ans	0,35 \$	422 413	0,35 \$
0,60 \$	45 000	3 ans	0,60 \$	30 000	0,60 \$
0,70 \$	635 000	1,37 ans	0,70 \$	442 500	0,70 \$
0,72 \$	200 000	4,67 ans	0,72 \$		
0,95 \$	650 000	0,04 ans	0,95 \$	650 000	0,95 \$
1,15 \$	160 000	3,19 ans	1,15 \$	48 333	1,15 \$
1,16 \$	100 000	3,08 ans	1,16 \$	25 000	1,16 \$
1,30 \$	175 000	4 ans	1,30 \$		
1,35 \$	20 000	4 ans	1,35 \$		
1,40 \$	30 000	4,67 ans	1,40 \$		
En cours à la fin de l'exercice	<u>2 589 884</u>	<u>1,96 ans</u>	<u>0,78 \$</u>	<u>1 618 246</u>	<u>0,73 \$</u>

Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice 2008

0,76 \$

Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice 2007

0,60 \$

La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black & Scholes d'évaluation du prix des options en tenant compte des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2008	2007
Taux d'intérêt annuel sans risque	3,27 %	4,10 %
Volatilité	86,00 %	80,00 %
Dividende	—	—
Durée estimative	5 ans	5 ans

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

18 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Ordinaires, avec droit de vote et participantes

Privilégiées de catégorie « A », sans droit de vote, convertibles en actions ordinaires dans la mesure où au moins 20 % des actions ordinaires en circulation, une fois la conversion effectuée, sont détenues par des « actionnaires publiques » tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX et lors d'une offre d'achat, de rachat ou d'échange portant sur plus de 50 % des actions ordinaires en circulation

	2008	2007
Émis et payé	\$	\$
40 565 313 actions ordinaires (35 295 387 en 2007)	<u>11 846 424</u>	<u>9 556 926</u>

Émission de titres

2008

Dans le cadre de l'acquisition de la société BarTech le 11 janvier 2008 décrite à la note 5, La Société a émis 738 673 actions ordinaires et 369 337 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son porteur d'acheter une action ordinaire au prix de 1,30 \$ pour une période de 24 mois. La société a attribuée une valeur de 639 839 \$ aux actions ordinaires et de 125 316 \$ aux bons de souscription.

Le 28 février 2008, le Fier Ville-Marie a exercé les 1 428 571 bons de souscription qu'elle détenait en contrepartie de 500 000 \$ en espèces.

Le 17 septembre 2008, la société a complété un placement privé de 3 000 000 unités au prix de 0,60 \$ l'unité pour un total de 1 800 000 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,75 \$ jusqu'au 17 septembre 2010. Les frais d'émission d'actions relatifs au placement totalisent 359 545 \$ en espèces et 300 000 bons de souscription d'une valeur de 87 270 \$ émis au courtier visant l'achat d'unités. Ces bons de courtier peuvent être exercés pendant une période de 18 mois après le 17 septembre 2008. Les frais d'émission d'actions ont été portés en diminution du capital-actions et sont présentés net d'un actif d'impôt futur de 111 099 \$ (258 461 \$ en 2007) lequel est dévalué en totalité. La société a attribuée une valeur de 1 514 483 \$ aux actions ordinaires et de 285 517 \$ aux bons de souscription.

Également au cours de l'exercice 2008, 102 682 bons de souscription d'une valeur de 20 382 \$ ont été exercés en contrepartie de 61 609 \$ en espèces.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

18 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

2007

Le 25 janvier 2007, la société a complété un placement privé de 850 000 unités au prix de 0,60 \$ l'unité pour un total de 510 000 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,70 \$ jusqu'au 26 janvier 2009. Les frais d'émission d'actions ont totalisé 40 376 \$ et ont été portés en diminution du capital-actions.

Le 20 février 2007, les actionnaires détenant les 9 523 811 actions privilégiées de catégorie « A » ont converti la totalité de ces actions en actions ordinaires étant donné qu'au moins 20 % des actions ordinaires en circulation, une fois la conversion effectuée, sont détenues par des « actionnaires publiques » tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX.

Au cours du premier trimestre de 2007, le courtier a exercé ses 333 333 bons de souscription, ce qui a généré des entrées de fonds de 200 000 \$ en espèces et l'émission de 333 333 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,60 \$ jusqu'au 29 décembre 2008.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, 716 680 bons de souscription ont également été exercés en contrepartie de 430 008 \$ en espèces.

Le 26 septembre 2007, la société a conclu un placement public de 2 944 100 unités au prix de 1,30 \$ l'unité pour un produit brut de 3 827 330 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 1,65 \$ jusqu'au 26 septembre 2009. Les frais d'émission d'actions ont totalisé 714 886 \$ en espèces et 117 764 bons de souscription d'une valeur de 69 480 \$ émis au courtier visant l'achat d'unités. Ces bons de courtier peuvent être exercés pendant une période de 24 mois après le 26 septembre 2007. Les frais d'émission ont été portés en diminution du capital-actions.

Le 1^{er} octobre 2007, la société a conclu un placement privé, qui ne s'est pas fait par l'entremise d'un courtier, de 927 464 unités au prix de 1,30 \$ l'unité et aux mêmes conditions que le placement public conclu le 26 septembre 2007. Ce placement privé a été conclu auprès de cinq souscripteurs résidant aux États-Unis pour un produit brut de 1 205 705 \$. Les frais d'émission d'actions ont totalisé 51 925 \$ en espèces et ont été portés en diminution du capital-actions.

Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription de la société. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur, sous réserve du paiement d'un prix d'exercice s'élevant à 1,65 \$, le droit d'acheter une action ordinaire jusqu'au 1^{er} octobre 2009.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la société a attribué une valeur de 4 729 416 \$ aux actions et de 813 619 \$ aux bons de souscription.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

18 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Actions entiercées

En vertu des exigences de la Bourse, la totalité des actions ordinaires émises avant le premier appel public à l'épargne à un prix inférieur au prix d'émission du placement et la totalité des actions ordinaires pouvant être acquises par des personnes ayant un lien de dépendance avec la société sont entiercées conformément à la convention d'entiercement de titres. Toutes les actions ordinaires acquises à la suite de la levée d'options d'achat d'actions dont le prix de levée est inférieur au prix d'offre des actions ordinaires dans le cadre du placement doivent également être entiercées selon la convention d'entiercement.

Au terme de la convention d'entiercement, 10 % des actions ordinaires entiercées ont été libérées dès la publication du bulletin de la Bourse de croissance TSX accordant l'inscription des actions ordinaires et 15 % des actions ordinaires supplémentaires seront libérées à intervalles de six mois par la suite, soit le 6^e, le 12^e, le 18^e, le 24^e, le 30^e et le 36^e mois suivant la libération initiale. Au 31 décembre 2008, 7 285 714 actions ordinaires et 161 965 options d'achat d'actions sont toujours entiercés.

Perte par action

En raison de la perte nette enregistrée pour les exercices présentés, les facteurs potentiellement dilutifs, des bons de souscription, des options d'achat d'actions et de la débenture convertible, n'ont pas été inclus dans le calcul de la perte diluée par action ordinaire, puisque l'inclusion de ces titres aurait eu un effet antidilutif.

19 - BONS DE SOUSCRIPTION

	2008	2007
	\$	\$
4 230 119 bons de souscription (6 572 673 en 2007)	1 224 452	1 536 444
417 764 bons de souscription au courtier (117 764 en 2007)	156 750	69 480
	<u>1 381 202</u>	<u>1 605 924</u>

Les variations du nombre de bons de souscription en circulation sont les suivantes :

	2008	2007
Solde au début	6 572 673	4 761 904
Bons de souscription octroyés	1 869 337	2 527 449
Bons de souscription exercés	1 531 253	716 680
Bons de souscription frappés d'extinction	2 680 638	
Solde à la fin	<u>4 230 119</u>	<u>6 572 673</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

19 - BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Aux 31 décembre, le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en actions ordinaires s'établissait comme suit :

Date d'expiration	Prix de levée	Nombre émis	Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2008	Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2007
26 avril 2008	0,35 \$	1 428 571		1 428 571
29 décembre 2008	0,60 \$	3 333 333		2 783 320
26 janvier 2009	0,70 \$	425 000	425 000	425 000
27 septembre 2009	1,65 \$	1 472 050	1 472 050	1 472 050
1 ^{er} octobre 2009	1,65 \$	463 732	463 732	463 732
11 janvier 2010	1,30 \$	369 337	369 337	
17 septembre 2010	0,75 \$	1 500 000	1 500 000	
			<u>4 230 119</u>	<u>6 572 673</u>

Au cours de l'exercice, 2 680 638 bons de souscription ayant une valeur comptable de 702 443 \$ ont été frappés d'extinction.

Aux 31 décembre, le nombre de bons de souscription émis à des courtiers en circulation pouvant être exercés en actions ordinaires s'établissait comme suit :

Date d'expiration	Prix de levée	Nombre émis	Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2008	Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2007
26 septembre 2009	1,30 \$	117 764	117 764	117 764
17 mars 2010	0,75 \$	300 000	300 000	
			<u>417 764</u>	<u>117 764</u>

La juste valeur de ces bons de souscription a été estimée à l'aide du modèle Black & Scholes d'évaluation du prix des bons de souscription en tenant compte des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2008		2007	
	Bons de souscription	Bons de souscription au courtier	Bons de souscription	Bons de souscription au courtier
Taux d'intérêt annuel sans risque	2,69 %	2,56 %	4,20 %	4,22 %
Volatilité	82,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %
Dividende	—	—	—	—
Durée estimative	2 ans	1,5 ans	2 ans	2 ans

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

20 - SURPLUS D'APPORT

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	323 453	
Charge de rémunération à base d'actions	250 959	323 453
Bons de souscription échus	702 443	
	<u>1 276 855</u>	<u>323 453</u>

21 - GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités. Le capital de la Société se compose de dette à long terme, de l'emprunt bancaire, de l'encaisse et des instruments de capitaux propres.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont, entre autres, de maintenir un ratio dette sur les capitaux propres adéquat afin d'avoir accès à des sources de financement nécessaires à la poursuite de la croissance de la Société.

La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier sa structure de capital, la Société peut être amenée à émettre de nouvelles actions, refinancer sa dette actuelle ou mettre en place de nouveaux emprunts.

Les objectifs et la gestion de la structure de capital de la Société décrits précédemment sont restés essentiellement les mêmes au cours des deux derniers exercices financiers. Ces objectifs sont revus annuellement.

Pour l'emprunt bancaire et les emprunts à terme, les clauses restrictives sont :

- Le ratio de fonds de roulement, correspondant à l'actif à court terme sur le passif à court terme, ne doit être inférieur à un seuil spécifié.
- Le ratio correspondant au BAIIA qui ne doit être inférieur à un pourcentage spécifié.
- Le ratio de dette totale sur avoir des actionnaires égal ou inférieur à un seuil spécifié.
- Le ratio de service de la dette, correspondant au BAIIA moins le montant des dépenses en capital non financé sur le montant des intérêts payés plus toute portion à court terme de la dette à long terme.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

21 - GESTION DU CAPITAL (suite)

	2008
	\$
Emprunt bancaire	291 711
Versements sur la dette à long terme	1 021 503
Dette à long terme	1 584 225
Encaisse	<u>(842 991)</u>
Dette nette	2 054 448
Capitaux propres	5 160 592
Dette nette sur les capitaux propres	0,40 : 1

La société croit que les résultats du ratio actuel interne est consistant avec les objectifs en matière de gestion du capital de la direction.

La société dispose de facilités de crédit sous forme d'emprunts bancaires et d'emprunts à terme, tel qu'il est décrit aux notes 15 et 16 (a), qui nécessite une revue trimestrielle et la société ne respecte pas les ratios suivants au 31 décembre 2008 :

- Le ratio correspondant au BAIIA qui ne doit être inférieur à un pourcentage spécifié.
- Le ratio de service de la dette, correspondant au BAIIA moins le montant des dépenses en capital non financé sur le montant des intérêts payés plus toute portion à court terme de la dette à long terme.

La société n'a pas obtenu de son institution financière une tolérance aux défauts existants au 31 décembre 2008 et a, de ce fait, présenté ses emprunts à court terme.

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement et qui pourrait avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques et de croissance. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur des instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats de change à terme pour vendre des devises étrangères dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Ces contrats de change à terme servent à couvrir l'exposition au risque de variation future des taux de change. Au 31 décembre 2008, la juste valeur de ces instruments financiers dérivés était calculée selon les taux obtenus de l'institution financière de la Société pour des instruments financiers identiques. Le tableau qui suit présente un sommaire des montants des ventes en devises engagées, du taux moyen et de la juste valeur favorable (défavorable) des contrats à terme au 31 décembre 2008 en fonction de leur durée résiduelle.

	<u>Montant contractuel</u>	<u>Taux moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Durée résiduelle			
Moins de 6 mois			
Contrats à terme pour le dollar américain	1 800 000	1,1916	(38 443)
Contrats à terme pour l'euro	100 000	1,7105	1 283

Risques de change

Exerçant ses activités aux États-Unis et en Europe, la Société est soumise à des risques de change associés à la variation du dollar américain et de l'euro. Le tableau qui suit présente la sensibilité de la perte nette et du résultat étendu de la Société à une appréciation de 10 % du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. Pour une dépréciation de 10 % du dollar US et de l'euro par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale et inversée sur la perte nette et le résultat étendu.

	<u>Incidence du dollar américain</u>	<u>Incidence de l'euro</u>
Perte nette et résultat étendu	(109 583)	38 064

La société est exposée au risque de change en raison de l'encaisse, des débiteurs, des avances à des sociétés fermées, de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme libellés en dollars américains et en euros. Au 31 décembre 2008, les actifs libellés en dollars américains et en euros totalisent 1 299 301 \$ US (836 201 \$ US au 31 décembre 2007) et 278 886 € (184 152 € au 31 décembre 2007); les passifs provenant d'une conversion de montants en dollars américains et en euros représentent 1 494 778 \$ US (69 144 \$ US au 31 décembre 2007) et 87 329 € (54 077 € au 31 décembre 2007).

Risques de taux d'intérêt

Les avances à recevoir et une partie de la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et expose donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Une partie de la dette à long terme et l'emprunt bancaire porte intérêt au taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Une fluctuation des taux d'intérêts de 1 % n'aura pas de répercussions importantes sur le niveau courant des emprunts.

Risques de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la société à un risque de crédit sont principalement l'encaisse, les comptes clients et les avances. La société a déposée son encaisse dans des institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de pertes est négligeable. La société fait des évaluations de crédit de la situation financière de ses clients et n'obtient généralement pas de cautionnement de ses clients. Les avances à recevoir sont gérées et analysées à tous les trimestres afin de détecter toute moins-value. Au 31 décembre 2008, la direction estime que le risque de crédit de la société relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de la société exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la société est exposée.

Risques de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Juste valeur des instruments financiers autre que des instruments dérivés

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Encaisse	842 991	842 991	583 019	583 019
Prêts et créances				
Débiteurs	1 764 977	1 764 977	1 412 084	1 412 084
Balance de prix de vente	231 627	231 627		
Billet à recevoir			297 390	297 390
Avance de fonds			100 000	100 000
Avances à des sociétés fermées			69 576	69 576

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers				
Emprunt bancaire	291 711	291 711		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 466 289	2 466 289	1 748 046	1 748 046
Dette à long terme	2 605 728	2 624 581	390 246	380 269
Instruments financiers dérivés	37 160	37 160		

La juste valeur de l'encaisse, des comptes clients, des autres débiteurs, de l'emprunt bancaire et des comptes fournisseurs et charges à payer se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la balance de prix de vente, du billet à recevoir et avance de fonds et des avances à des sociétés fermées a été calculée en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs selon des taux d'intérêt que la société aurait pu obtenir aux 31 décembre 2008 et 2007 pour des instruments comportant des modalités et des dates d'échéance semblables. Leur juste valeur est approximativement égale à leur valeur comptable.

Les justes valeur des dette à long terme ont été calculés en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs selon les taux d'intérêt estimatifs que la société aurait pu obtenir au 31 décembre 2008.

23 - ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2008, les engagements de la société, en vertu de contrats de location-exploitation et de contrats de consultation venant à échéance à diverses dates et visant principalement la location de locaux et de matériel et des contrats de services, se chiffrent à 490 510 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
2009	281 167
2010	105 738
2011	88 463
2012	15 142

24 - INFORMATION SECTORIELLE

La société a examiné ses activités et établi qu'elle mène ses activités dans un seul secteur d'exploitation isolable. Les informations suivantes présentent les informations requises à l'échelle de l'entreprise.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

24 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Produits par emplacement géographique selon l'emplacement du client		
Canada	6 349 701	6 562 936
États-Unis	12 114 569	3 407 810
France	1 255 540	1 806 041
International	1 108 354	1 022 065
	<u>20 828 164</u>	<u>12 798 852</u>
	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Immobilisations par emplacement géographique		
Canada	1 054 247	1 423 745
États-Unis	1 066 859	
	<u>2 121 106</u>	<u>1 423 745</u>
Écart d'acquisition par emplacement géographique		
Canada	61 919	61 919
États-Unis	937 417	
	<u>999 336</u>	<u>61 919</u>

25 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Placement privé

Le 30 janvier 2009, la société a complété un placement privé de 4 920 258 unités au prix de 0,135 \$ l'unité pour un total de 664 235 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,135 \$ jusqu'au 30 janvier 2011.

Instruments financiers dérivés

Après le 31 décembre 2008, la société a conclu des contrats à terme pour vendre 125 000 \$ US par mois de juillet 2009 à décembre 2009 à des taux variant entre 1,2397 à 1,2440.

Rappel de produits

Le 30 janvier 2009, Ranaz a annoncé le rappel volontaire de six barres à cause de dangers de contamination potentiels et de risque à la santé provenant d'ingrédients de Peanut Corporation of America (« PCA »). Ces barres ont été rappelées car le produit contient du beurre d'arachide qui a été fabriqué par Peanut Corporation of America, qui a fait l'objet d'une enquête par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (« ACIA ») et la United States Food & Drug Administration concernant la présence de Salmonella. PCA est l'un des fournisseurs d'ingrédients d'arachides du sous-traitant de la Société pour ces barres. Le sous-traitant de Ranaz pour ces barres n'utilisera plus PCA à titre de fournisseur.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2008 et 2007

26 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.